



Raccordement à la ligne téléphonique

Par **gbelair**, le **19/05/2011** à **12:07**

Bonjour,

Cela fais plusieurs mois que je suis locataire dans une maison neuve. Nous sommes les premier occupant. Devant chez moi il y a le poteau téléphonique, mais il n'ai pas relié à ma maison. Les fils sont pourtant existant mais ils sont dans le vide.

La propriétaire nous a dit que c'était à nous de les faire relier. Je voulez savoir si c'était vrai ou alors elle devait le faire faire à ses frais.

Merci dès à présent pour les réponses.

Par **Domil**, le **19/05/2011** à **14:24**

La préinstallation d'un réseau de téléphonie n'est pas obligatoire dans le cadre de la location

Par **gbelair**, le **20/05/2011** à **13:08**

Merci pour la réponse mais je ne comprend pas pourquoi il y a toute les prises les fils mais le branchement n'est pas fait.

Par **Domil**, le **20/05/2011** à **13:51**

Parce qu'à la construction, il y a tout de fait d'office (pour ne pas devoir refaire des saignées. Démontez une des prises pour voir s'il y a les fils. Allez voir votre entrée de ligne dans la maison. ça doit y être aussi. Il ne doit manquer que le bout de cable du poteau à la façade. Par contre, vous pourriez invoquer que comme il y a des prises, vous pensiez que la ligne était construite

Par **gbelair**, le **21/05/2011** à **03:19**

Merci pour cette réponse précise. En bref je pense que je n'aurait jamais internet dans cette maison.

Par **salim**, le **21/05/2011** à **04:33**

Pourquoi ne pas aller voir France Telecom tout simplement?
ouvrir une ligne, à charge pour eux de faire les travaux necessaires pour vous raccorder ;)

Par **Domil**, le **21/05/2011** à **05:53**

[citation]En bref je pense que je n'aurait jamais internet dans cette maison.[/citation] c'est
votre choix